

**Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles est important dans le secteur des services à la personne.** Les travaux menés par la CNAM TS, l'INRS et le Groupe IRCHEM ont permis d'identifier des risques professionnels générant des **pathologies spécifiques** pour les salariés de ce secteur.

**Des outils de prévention ont été spécialement développés**, en concertation avec la Direction Générale des Entreprises en charge de ce secteur d'activité, afin de sensibiliser les salariés, les employeurs et les professionnels du secteur des services à la personne à la **prévention des risques professionnels**.

Partenaires contributeurs



[www.prevention-domicile.fr](http://www.prevention-domicile.fr)

**LE SITE DE RÉFÉRENCE DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS À DOMICILE**

**POURQUOI AGIR POUR UNE MEILLEURE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'AIDE À LA PERSONNE ?**

- ✓ Parce que c'est un dispositif gagnant/gagnant
- ✓ Pour les structures, c'est un véritable enjeu économique
- ✓ Pour les salariés, c'est l'assurance d'un bien-être au travail et un gage pour l'avenir
- ✓ Pour le secteur, c'est un facteur d'attractivité

Le site [prevention-domicile.fr](http://prevention-domicile.fr) vous permet d'accéder aux contenus nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention personnalisée.

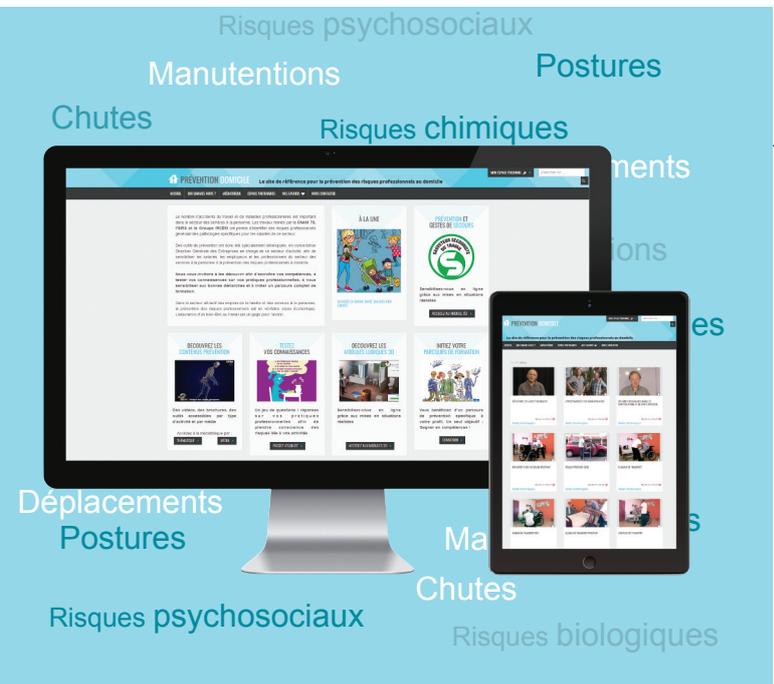
[www.prevention-domicile.fr](http://www.prevention-domicile.fr)



Pour découvrir le site, flashez ce QR code.

Mon adresse mail :

Mon mot de passe :



Réf. Flyer Prev.Dom 09.2017



Ce site est dédié aux professionnels des services à la personne, salariés, particuliers employeurs, structures de services à la personne.

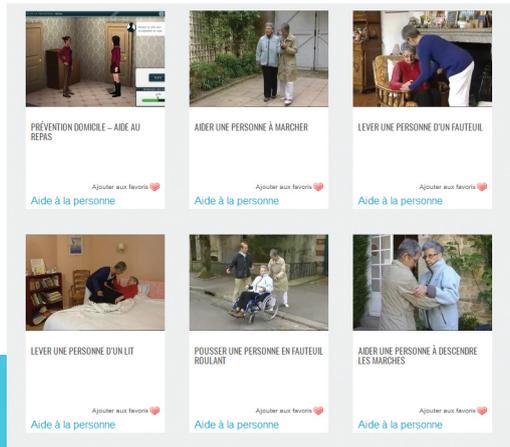


\*L'IRCEM Prévoyance est propriétaire du portail prevention-domicile.fr

**-domicile.fr**

## LA MÉDIATHÈQUE

Accédez aux différents contenus par type d'activité



- ▶ Des vidéos dédiées à la prévention des risques professionnels.
- ▶ Des outils de prévention spécifiques.

Téléchargez les documents en fichier PDF.



## PRÉVENTION DOMICILE

Un jeu interactif, 3D, pour connaître les bonnes pratiques de prévention liées à votre activité



Installez l'application **Prévention domicile** sur votre smartphone ou votre tablette

Disponible sur **Android / IOS**

- ▶ Sensibilisez vous aux risques professionnels.
- ▶ Découvrez les mises en situation professionnelle réalistes et ludiques.
- ▶ Anticipez des situations à risques, et progressez régulièrement.
- ▶ Évaluez vos connaissances et suivez votre évolution.

## LES QUIZ PRÉVENTION

Testez vos connaissances sur vos pratiques professionnelles.

12 thématiques - 28 quiz - 112 questions

À la fin de chaque quiz, vous obtiendrez :

- ▶ une analyse de vos réponses,
- ▶ des conseils,
- ▶ une liste de bonnes pratiques.

## DES PARCOURS PERSONNALISÉS

Inscrivez-vous, choisissez votre profil et bénéficiez d'un parcours de prévention personnalisé

Étape 1 Complétée à 0 %

**Je définis et engage la politique de prévention**

- J'évalue les risques identifiés dans chaque unité de travail de ma structure. La rédaction de document unique doit être l'occasion d'initier une véritable démarche d'évaluation des risques, à l'occasion de laquelle un échange avec les salariés est indispensable. Établir le document unique ne doit pas être une simple formalité administrative visant à se mettre en règle avec l'inspection du travail !
- J'identifie les risques psychosociaux (stress, violences, confrontation au deuil...) pour compléter le document unique et planifier des mesures de prévention.
- J'analyse les accidents du travail et les maladies professionnelles et je mets en place un suivi des indicateurs AT/MP (fréquence, gravité, typologie...). Nous procédons à leur analyse lors des réunions CHSCT afin de compléter le plan d'actions de prévention.

FAIRE LE POINT SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX POUR LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

AIDE, ACCOMPAGNEMENT, SOIN ET SERVICES À DOMICILE - OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS PRESTATAIRES

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - AIDE AU REPERAGE DES RISQUES DANS LES PME-PMI

Plusieurs parcours personnalisés pour :

- ▶ les particuliers employeurs,
- ▶ les salariés du particulier employeur,
- ▶ les directeurs de structures,
- ▶ les responsables de secteur,
- ▶ les intervenants à domicile de structures prestataires.

L'objectif de cette démarche de progrès est de clarifier le rôle de chacun en matière de prévention des risques professionnels et de proposer les méthodes et les outils existants dans ce domaine.

[www.prevention-domicile.fr](http://www.prevention-domicile.fr)